This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,274,559

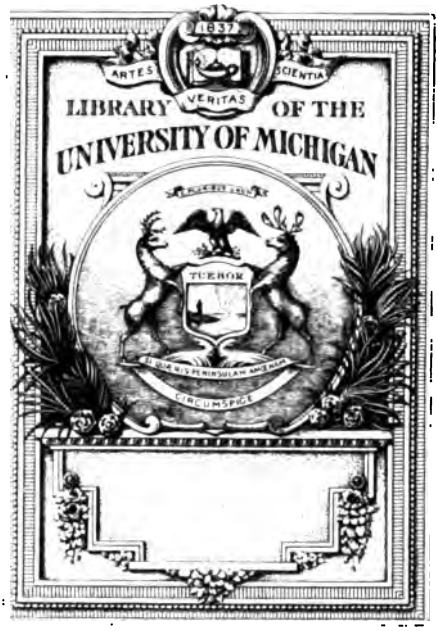
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

CJ
6157
.R44
P922

MÉDAILLES INÉDITES

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

CHARLES PRÉAU

OFFICIER D'ACADÉMIE

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE ET SCIENTIFIQUE DE FRANCE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE ÉTUDES HISTORIQUES
DE L'ACADÉMIE DE METZ
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE BELGE DE NUMISMATIQUE
DE L'INSTITUT ROYAL GRAND-DUCAL DE LUXEMBOURG

Ouvrage accompagné
d'une lettre de M. A. DIDE, sénateur
et
d'une préface par M. ALFRED LEPINGLEUX-DESHAYES
Directeur de la *Revue Contemporaine*.

PARIS

AUX BUREAUX DE LA *REVUE CONTEMPORAINE*
158, boulevard Saint-Germain.

1891

MÉDAILLES INÉDITES

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

CHARLES PRÉAU

MÉDAILLON PAR H.-W. PÉCOU

Salon de 1889.

MÉDAILLES INÉDITES

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

CHARLES PRÉAU

OFFICIER D'ACADÉMIE

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE ET SCIENTIFIQUE DE FRANCE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ETUDES HISTORIQUES
DE L'ACADÉMIE DE METZ
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE BELGE DE NUMISMATIQUE
DE L'INSTITUT ROYAL GRAND-DUCAL DE LUXEMBOURG

Ouvrage accompagné
d'une lettre de M. A. DIDE, sénateur
et
d'une préface par M. ALBERT LEPINGLEUX-DESHAYES
Directeur de la *Revue Contemporaine*.

PARIS

AUX BUREAUX DE LA *REVUE CONTEMPORAINE*
158, boulevard Saint-Germain.

1891

CHARLES PRÉAU

MÉDAILLON PAR H.-W. PÉCOU

◀ Salon de 1889. ▶

MÉDAILLES INÉDITES

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

CHARLES PRÉAU

OFFICIER D'ACADÉMIE

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE ET SCIENTIFIQUE DE FRANCE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ETUDES HISTORIQUES
DE L'ACADÉMIE DE METZ
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE BELGE DE NUMISMATIQUE
DE L'INSTITUT ROYAL GRAND-DUCAL DE LUXEMBOURG

Ouvrage accompagné
d'une lettre de M. A. DIDE, sénateur
et
d'une préface par M. ALBERT LEPINGLEUX-DESHAYES
Directeur de la *Revue Contemporaine*.

PARIS

AUX BUREAUX DE LA *REVUE CONTEMPORAINE*
158, boulevard Saint-Germain.

1891

A PARIS

CITÉ TOUJOURS HÉROIQUE

A PARIS

VILLE GLORIEUSE A TRAVERS LES AGES

A PARIS

MA VILLE NATALE

JE DÉDIE CE LIVRE

CH. P.

A MONSIEUR LE PRÉSIDENT

A MESSIEURS LES MEMBRES

DU

CONSEIL MUNICIPAL

DE

PARIS

Hommage de l'auteur.

L.c. Com
Champion
10-10-23
9279

PRÉFACE

Médailles inédites de la Révolution Française.

En écrivant ici ce titre, nous tenons à déclarer que nous sommes heureux et fier, comme Français et comme républicain, de présenter aujourd'hui au public ce remarquable ouvrage de notre collaborateur et ami, M. Charles Préau, membre de la Société des Études historiques, ouvrage qui se rattache d'une façon si intime à la plus mémorable des périodes de l'histoire de notre pays.

Ces impérissables souvenirs, qui retracent si fidèlement les étapes d'un peuple luttant pour son affranchissement, ne pouvaient être mieux classés et décrits que par notre érudit ami, dont les travaux se sont déjà imposés à l'attention du monde savant.

Rappelons pour mémoire quelques-unes des nombreuses études historico-numismatiques qu'il a faites sur les grandes administrations françaises, telles que la *Chambre du Trésor*, la *Chambre des Comptes*, la *Chambre aux Deniers*, la *Cour des Monnaies*, aux époques comprises entre les XII^e^ et XVI^e^ siècles; les publications relatives aux jetons de diverses seigneuries, de quelques corporations, de différentes reines de France, à l'époque du moyen âge; ainsi que celles ayant trait à Provins au sujet des *Méreaux de Saint-Quiriace*, cette ancienne basilique des comtes de Champagne; la réfutation qu'il a faite d'*Agendicum-Sens* en faveur d'*Agendicum-Provins*; son mémoire sur *Provinum et le monétaire Provinus* et sa *Restitution à Théodoric II, roi d'Austrasie, du triens* ORTEBRIDURE; — ces derniers publiés par la *Revue Contemporaine*.

Nous ne doutons donc nullement du succès de l'œuvre nouvelle de notre ami M. Charles Préau, œuvre appelée à occuper, en raison de la compétence particulière de l'auteur, une place importante non seulement dans toutes les bibliothèques publiques de France, mais encore dans celles des numismatistes et de tous les hommes de sciences et de lettres qu'intéresse l'histoire de notre glorieuse Révolution.

ALBERT LEPINGLEUX-DESHAYES

MÉDAILLES INÉDITES

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

EXPOSÉ

En publiant cet ouvrage, nous croyons pouvoir affirmer que nous faisons œuvre de vulgarisateur, en ce sens que la partie de la Numismatique française qui comprend la période de la grande Révolution est peu connue du monde des collectionneurs et presque ignorée du public.

Sachant que MILLIN a publié en 1806 une *Histoire métallique de la Révolution française*, laquelle a servi de jalon à HENNIN pour donner, vingt ans après, en 1826, son remarquable ouvrage sur cette même partie de notre histoire numismatique ; sachant également qu'il existe dans le *Trésor de Numismatique et de Glyptique*, un volume publié en 1858, renfermant non-seulement tout ce qui a été décrit par les auteurs que nous venons de citer, mais encore tout ce qui leur était inconnu et n'avait, par conséquent, pas été mis en lumière jusqu'à cette époque ; sachant cela, disons-nous, et malgré cela, l'étude par les monnaies et médailles de cette partie de notre histoire nationale offre toujours de certaines difficultés, d'abord parce qu'il n'est pas facile de se procurer cette série d'ouvrages (laquelle est très coûteuse) et qu'ensuite ces publications ne se complètent pas l'une par l'autre, dans le sens exact du mot.

Enfin et pour clore l'exposé relatif à ces différentes monographies, nous dirons qu'elles ne répondent pas assez aux besoins de nos jours, si l'on observe que depuis 1858, date de l'édition de cette partie du *Trésor de Numismatique et de Glyptique*, trente années se sont écoulées et que le temps, ce grand maître de tout, a laissé aux yeux des chercheurs la satisfaction de pouvoir contempler de nouvelles découvertes, car il

faut certainement ajouter au moins DEUX CENTS médailles *inédites* à celles déjà connues et décrites dans le *Trésor*.

Fondre les ouvrages que nous venons de citer pour n'en former qu'un seul, en y adjoignant *nos médailles inédites*, serait certainement une œuvre bonne, parmi les meilleures; mais, quand cette œuvre, qu'il faut qualifier de monumentale, serait-elle appelée à être consultée?

Nous croyons qu'il serait bon, en attendant cette mise à jour, de faire une description à part des nouveaux documents métalliques que nous avons réunis, laquelle description ne serait, il est vrai, qu'une greffe nouvelle faite à la branche numismatique de la Révolution française, — en un mot, qu'un supplément; mais dont l'existence, il faut le reconnaître, aurait son indiscutable utilité en ce sens que les historiens, les numismatistes, les collectionneurs, pourraient y trouver la réponse à bien des faits jusqu à ce jour imparfaitement élucidés ou peu connus.

Comme point de départ, notre supplément prendra la date du 27 avril 1789, qui est celle qui avait été fixée de prime abord pour l'ouverture des Etats-Généraux (bien que la première séance des dits Etats n'ait eu lieu que le 5 mai suivant); puis continuant, il traversera la Période Constitutionnelle, la Révolution, le Drame de 1793, la République et s'arrêtera à la fin de l'An VIII, soit presque au début du Consulat.

Quant au plan adopté, nous suivrons celui de HENNIN, parce qu'il nous a paru le meilleur, tant par l'ordre chronologique que cet auteur observe, que par le mode descriptif qu'il emploie.

En terminant, remercions ici les directeurs des différents Musées et les quelques amateurs érudits qui nous ont laissé prendre par la cire ou le plâtre, parmi la suite de leurs nombreuses collections, les reproductions de certains spécimens qui, avec ceux que nous possédions déjà, forment le contingent des *pièces inédites* que nous publions aujourd'hui.

Enfin, disons que si le monde spécial des chercheurs, des collectionneurs, des numismates, pour lequel ces pages et ces planches sont écrites et gravées, trouve en elles une œuvre utile, nous serons assez récompensé de notre labeur.

INTRODUCTION

La numismatique est un des points d'appui dont le monde savant s'est spécialement servi pour soulever les voiles parfois très épais derrière lesquels se cache l'histoire d'un peuple.

Les emblèmes, les légendes qui accompagnent chaque médaille, monnaie ou jeton, aident puissamment à rappeler des choses oubliées ou à mettre au jour des faits inconnus.

Combien de pharaons ignorés, de satrapes inédits s'éterniseraient dans la nuit des temps si quelques mystérieux alphabets, quelques signes hiéroglyphiques, de nos jours savamment déchiffrés, n'étaient venus les tirer de leur poussière quarante fois séculaire, établissant par là leur droit à une chronologie dont l'existence ne pourrait être que le résultat d'un problème historique.

Et pourtant la science numismatique ne remonte certes pas à une époque que l'on pourrait croire lointaine, car c'est à peine si quatre cents ans nous séparent de ses premiers bégaiements, de ses premiers pas.

François I^er^, dit M. Alfred Franklin dans son *Précis de la Bibliothèque du roi*, est le premier de nos rois qui ait eu l'idée de réunir des médailles ; il en fit déposer près de deux cents au Garde-Meubles où elles étaient conservées, dit le P. Dumolinet, dans un coffret de vermeil *fait en manière de livre* ; d'autres étaient enchâssées dans des coupes, dans des salières, dans des aiguières, dans des plats d'argent ciselé. Henri II ajouta à ce premier fonds une assez belle collection provenant des grands-ducs de Toscane et que Catherine de Médicis, sa femme, avait apportée d'Italie. On réunit cette collection à celle de François I^er^ et toutes deux furent placées à la Bibliothèque du roi, alors installée dans le château de Fontainebleau.

Charles IX enrichit ce cabinet par l'achat de celui qu'avait formé à Lyon le célèbre bibliophile Grolier ; en même temps, il enleva toutes les médailles de Fontainebleau, les fit transporter au Louvre, dans un local spécial et créa une place de *Maistre des cabinets, médailles et antiquités de Sa Majesté*. Antoine Rascas de Bagarris, gentilhomme provençal, en fut, croit-on, pourvu d'abord ; Henri IV lui acheta les médailles qu'il avait rassemblées et l'autorisa à acquérir tout ce qui lui serait présenté dans ce genre.

En 1657, dit M. Gourdon de Genouillac dans son *Paris à travers les siècles,* Gaston d'Orléans légua au roi le riche cabinet de médailles qu'il possédait à Blois, et en 1667, la collection fut transportée rue Vivienne, dans les bâtiments où se trouvait alors installée la Bibliothèque.

Ainsi que l'on peut en juger par ces dates, l'idée de collectionner des médailles ne remonte pas, en France, à une époque bien reculée et le nombre de savants de ce temps-là versés dans la science numismatique, était des plus restreints.

Au reste, aucun ouvrage, même le plus élémentaire, traitant de cette matière n'existait, car les quelques bouquins poudreux que l'on possède de ce temps. tels que :

L'*Epitome du thrésor des antiquitez, de l'estude de Jacques de Strada, Mantuan antiquaire, imprimé à Lyon en* 1553 ;

Le *Jacobi Gutherii de veteri jure pontificis urbis Romæ, imprimé à Paris en* 1613 ;

Le *Selecte numismata antiqua ex museo Petri Seguini. imprimé à Paris, chez Edmundi Martinit en* 1665 ;

malgré leur air vénérable et les dissertations latines qui les composent, ne sont que les innocents catalogues de quelques médailles formant une collection sans suite, que l'on ne conserve et regarde qu'à titre de curiosité.

Il fallait certainement un siècle comme l'a été celui de Louis XIV, pour amener à l'étude des médailles un certain nombre de chercheurs amoureux passionnés de l'antique.

Louis XIV contribua certainement d'une façon puissante à l'élan du savant vers cette science, en ordonnant de graver, à chacune de ses victoires, à chacune de ses conquêtes, à chaque acte important de sa vie ou de son règne, un monument métallique qui en perpétuât le souvenir.

Claude-François Menestrier, jésuite célèbre par son érudition, se fit historiographe de Louis-le-Grand par la classification des médailles, emblèmes, devises, jetons, parus sous ce règne (1), et de nos jours, nous admirons encore ce travail, lequel, s'il n'eût été mis en lumière du temps du Roi-Soleil, serait presque impossible à édifier maintenant, tant la quantité et la diversité des médailles et jetons inspirés par les événements de ce siècle extraordinaire sont innombrables.

Un autre savant, Leblanc, contemporain du Père Menestrier, donnait aussi à l'impression son : *Traité historique des mon-*

(1). Histoire métallique du roi Louis-le-Grand, 1 vol. in-folio, 61 pl. Paris, 1693.

naies de France, suivi de la dissertation sur quelques monnaies carolingiennes frappées à Rome (1). Cl. Bouteroue publiait ses *Recherches curieuses des monnoyes de France, depuis le commencement de la monarchie* (2), et à quelque distance, J.-F. Vaillant traitait de la numismatique romaine (3); aussi peut-on assurer, sans crainte d'être repris, qu'à partir de cette époque la France avait à son actif une science nouvelle qui, bien que n'étant encore cultivée que par des amateurs princiers, plutôt protecteurs de l'art que doctes connaisseurs, n'allait pas tarder à s'épandre et s'infiltrer dans les classes de la société d'alors, jusqu'au jour où la grande Révolution, bouleversant tout de son souffle puissant, allait donner à tous la liberté, l'accessibilité de l'instruction, sans égard au rang de fortune de l'étudiant.

Parmi ceux qui, depuis la Révolution, essayèrent, par l'étude et les recherches de tous les instants, de vulgariser en quelque sorte la science numismatique, il faut citer Mionnet qui, dans dix-huit volumes, fait la description des médailles antiques et indique, dans deux autres, la rareté et le prix des médailles romaines (4), élucidant par là bien des énigmes. Puis J.-B.-A.-A. Barthélemy, qui, en 1851, publia dans l'*Encyclopédie Roret*, pour être mis à la portée de tous, ses manuels de numismatique ancienne et moderne (5), complétés par deux atlas de planches fort bien gravées qui furent d'un puissant aide aux débutants, (6), puis H. Cohen, faisant paraître sa *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain* (7), complément de son ouvrage sur la numismatique de la République romaine (8), et enfin M. Sabatier apportant l'inconographie

(1). 1 vol. in.-4° Paris et Amsterdam, 1690, — pl et figures.

(2). 1 vol. in.-f° Paris 1666, avec pl. et figures.

(3). 3 vol in.-4° Rome 1743, avec planches.

(4). Ces ouvrages ont été imprimés successivement de 1806 à 1839.

(5). 2 vol. in-18, avec deux atlas de 12 pl. chaque, Paris 1851, réimprimé en 1866.

(6). A l'heure où nous écrivons, M. J.-B.-A.-A. Barthélemy vient de faire paraître une nouvelle édition de son *Nouveau manuel de numismatique ancienne. Paris, Roret*, 1890, 1 vol. in-18, avec atlas de 12 planches; cette nouvelle édition comporte d'importantes améliorations sur la numismatique celtibérienne et celle de la Gaule y est l'objet de soins particuliers.

(7). 7 vol. in.-8° avec pl. Paris, 1859-1868.

(8). M. Ernest Babelon, reprenant cet ouvrage avec des éléments inconnus à Cohen, en a fait un travail tout nouveau. Cette dernière œuvre a le grand avantage de classer les monnaies non-seulement par ordre alphabétique du nom de la *gens* à laquelle appartient le monétaire, mais encore par ordre chronologique. Cet ouvrage est en cours de publication depuis 1885. Paris, Rollin et Fenardent, in-8°.

d'une collection de 5,000 médailles romaines-byzantines et celtibériennes (1), ainsi que la description générale des médaillons contorniates.

Relativement aux monnaies seigneuriales, T. DUBY, par son *Traité des monnoies des Prélats et Barons de France* (2), ouvre la marche, et l'éminent POEY-D'AVANT réunit plus tard tout ce que les recherches les plus actives avaient pu fournir jusqu'en 1863 ; ce dernier ouvrage sur les monnaies féodales (3) est un chef-d'œuvre de profond savoir, et bien que, depuis qu'il est terminé, des trouvailles aient mis à jour des pièces inédites, M. CARON a vu, par la peine qu'il a prise de coordonner le travail qui comporte trois gros fascicules (4) et complète l'œuvre de POEY-D'AVANT, de combien de difficultés est semée l'étude de la numismatique seigneuriale et quel a été le labeur surhumain de celui auquel il a certes emprunté un rayon de gloire.

Il en est de même de l'étude spéciale à laquelle s'est adonné M. D'AFFRY DE LA MONNOYE, c'est-à-dire l'étude des jetons de l'Echevinage parisien, œuvre de grande importance au point de vue de l'histoire de notre vieille Lutèce (5), mais dans laquelle pourtant il existe encore des lacunes,

Beaucoup d'autres numismates se sont également occupés des jetons et de leur description difficile, aussi devrons-nous citer le nom de M. DESCHAMPS DE PAS nous donnant son étude sur l'Artois, et ceux de M. DANCOISNE pour Douai et Béthune, de M. HERMAND pour St-Omer, de M. LOIR pour Mantes, de MM. PREUX et ROSSIGNOL pour la Bourgogne, de M. ROBERT pour Metz, de M. VAN HENDE pour Lille, et le nôtre que l'on trouve inscrit en tête d'un certain nombre de publications ayant trait aux monnaies, jetons et méreaux de différentes villes et chapitres, de quelques reines de France, de diverses grandes administrations, corporations, etc., le tout se rattachant au moyen-âge et à l'époque de la Renaissance (6).

---

(1). 1 vol. in-f°, Saint-Pétersbourg, 1817

(2). 2 vol. in-f°, 120 pl., Paris 1790.

(3). 3 vol. in-4° avec 163 pl., Paris, 1858-1863.

(4). E. CARON. — Monnaies féodales françaises, 1 vol. in-4° de XXIV-414 p. avec XXVII pl., Paris 1882-1884.

(5). 1 vol. in-4°, Paris, Imp. nat^le 1878.

(6). A titre de renseignements, voir dans le n° 15 de la *Revue Contemporaine*, du 15 octobre dernier, la biographie de M. CH. PRÉAU, par M. ALBERT LEPINGLEUX-DESHAYES, laquelle donne la nomenclature exacte des travaux numismatiques de l'auteur, qui, au nombre de vingt-six, touchent à peu près tout ce qu'on peut traiter en cette science. (NOTE DE L'EDITEUR).

Enfin M. DE FONTENAY a publié le *Manuel de l'amateur de jetons*, et MM. ROUYER et HUCHER, l'*Histoire du jeton au moyen-âge*, qui est jusqu'à présent, malgré bien des attributions à reprendre, le modèle du genre (1).

En ce qui concerne les monnaies de notre France, comprenant les périodes gauloise et mérovingienne, le moyen-âge et jusqu'à la fin de la race capétienne, nous citerons seulement les noms de MM J.-B.-A. DE BARTHÉLEMY, C.-P. ROBERT, DE SAULCY, LELEWEL, A. DE LONGPÉRIER, DE PONTON D'AMÉCOURT, E. GARIEL, lesquels résument en eux tout ce que la science numismatique, dont ils sont les princes, a produit et produira de révélations historiques.

Nommons encore MM. A. ENGEL et LEHR (2), qui nous ont donné une monographie de la numismatique alsacienne, accompagnée de nombreuses planches, et enfin le volumineux travail du praticien HOFFMANN (3) sur les monnaies de la race capétienne, mais dont le tome est plus à considérer comme un splendide catalogue, que comme une œuvre d'une haute portée scientifique.

Les diverses branches de la numismatique ont donc été étudiées successivement et même ensemble par des amateurs passionnés, et la science n'a pas à s'en plaindre, loin de là.

Cependant, bien que nous ne soyons éloignés que d'un siècle de la grande Révolution, les monnaies et médailles qui la rappellent sont difficilement connues et c'est avec un sentiment de vive reconnaissance que l'on doit parler de MILLIN, qui le premier a donné une *Histoire métallique de la Révolution française* (1), laquelle, bien qu'incomplète et mal digérée, montre le champ que devait exploiter vingt ans plus tard HENNIN en publiant son *Histoire numismatique de la Révolution* (2), s'aidant pour ce travail gigantesque de la collection formée pendant plus de trente années par feu M. C. ROLLIN, collection achetée quelque temps après par M. Bucquet, riche collectionneur.

Depuis l'apparition de cet ouvrage, une œuvre complémentaire seule a paru: le *Trésor de Numismatique et de Glyptique* (3), — *Médailles françaises de la Révolution et de la première République*, — rédigé et mis en ordre sous la direction de MM. Paul Delaroche, peintre, membre de l'Institut; Henri-

(1). 1 vol. in-4°, Paris et Le Mans, 1858.
(2). 1 vol. in-4° de XXVIII-272 p. et 66 planches. — Paris. 1887.
(3). 1 vol. in f° XV et 212 p.p., 118 pl., 1878.
(1). 1 vol. in-4°, Paris 1806, 26 planches.
(2). 2 vol. grand in-4, 95 planches, Paris 1826.
(3). 1 vol. in-f° avec 96 planches, Paris 1858.

quel Dupont, graveur ; Charles Lenormand, conservateur de la Bibliothèque, a comblé bien des lacunes. Cependant tout ce qui a trait à la Révolution est loin d'être mis à jour d'une manière définitive dans ce dernier travail, bien qu'il soit d'une très grande étendue.

Beaucoup de médailles n'ont pu être publiées par les soins de nos devanciers, par la raison bien simple que la plupart de ces petits monuments d'argent, de bronze, d'étain et de plomb, leur manquaient totalement pour les décrire et qu'il a fallu que près d'un demi-siècle s'écoulât pour qu'on pût trouver, grouper et remettre en lumière quelques tronçons épars, presque perdus, de cette suite immense de médailles, témoignant par chacune d'elles de la grandeur et de la force de ce remous gigantesque et sublime qui a nom : l'ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE !

Par suite des patientes recherches que nous avons faites, nous sommes arrivé aujourd'hui à augmenter le nombre des médailles décrites par MILLIN, HENNIN et le *Trésor*, et à pouvoir mettre sous les yeux des collectionneurs un supplément de DEUX CENTS pièces environ ; aussi croyons-nous ce chiffre de documents inédits assez élevé pour que nous puissions nous permettre d'en donner une monographie, qui sera sinon un complément, tout au moins un considérable appoint aux ouvrages des auteurs qui nous ont précédé.

Si cela est possible, nous nous étendrons davantage que nos devanciers dans la rédaction des notices historiques que nous donnerons sur les personnages ou les événements qui furent l'objet de la frappe ou de la fonte de telle ou telle médaille, voulant vulgariser en quelque sorte le monument et l'histoire qui s'y rattachent, de façon à greffer sur la science de la numismatique (qui rebute souvent le débutant par la difficulté de l'étude qu'elle comporte), le charme des faits historiques qui communique la curiosité, l'enthousiasme, la recherche du vrai, l'amour des choses saines, le souvenir du Passé, et surtout la Foi dans l'Avenir de la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE !

CH. PRÉAU, A. ✠, O. ✠

Président de l'Académie
Littéraire, Artistique et Scientifique de France,
Membre de la Société des Etudes historiques
de l'Académie de Metz, etc.

SÉNAT

Paris le 12 janvier 1889

Mon cher Péan,

Je viens de lire l'introduction, une belle page de Revue contemporaine, sur les Girondins, ouvrage de la Révolution française.

Votre œuvre sera, j'en suis certain, accueillie avec faveur par tous ceux qui aiment notre histoire, et qui, particulièrement, ont le culte de notre grande Révolution.

Recevez, mon cher Péan, avec mes félicitations, la nouvelle assurance de mes sentiments dévoués

Auguste Dide

Lettre autographe de M. AUGUSTE DIDE, sénateur.

Année 1789

N° 1. Avril 1789. **Médaille.**

États-Généraux de France en 1789. — R'. Lisse.

Av. : Le champ représente la salle des États-Généraux. Dans le fond s'élève un dais, aux tentures parsemées de fleurs de lis, au fronton chargé de six écussons, accolés deux à deux, aux armes de France et aux armes d'Autriche. Au-dessous, le roi en costume de gala, coiffé d'un chapeau empanaché, est assis sur un trône placé sur une estrade à trois gradins recou-

verts d'un tapis aux dessins losangés et fleuronnés. Derrière le trône est un faisceau composé de drapeaux disposés en sautoir,

surmontés des écussons accolés de France et d'Autriche, sommés de la couronne royale.

A droite et à gauche de l'estrade sont assis les membres de la Noblesse et du Clergé en costume d'apparat. En bas, au-dessous de la barre formant l'exergue, sont placés les membres du Tiers-État, le dernier des Trois-Ordres.

Au premier plan, debout, se faisant face, se trouvent deux officiers de la Cour, revêtus d'un petit manteau parsemé de fleurs de lis, ayant épée au côté et canne à la main.

Dans le fond, de chaque côté du dais, sont placés deux hallebardiers. Au-dessus du fronton du dais on lit cette légende : VIVE LE ROI. En bas, au centre de la médaille, au-dessus de la barre de l'exergue, cette inscription disposée en deux lignes : ETATS GENERAUX DE FRANCE EN 1789.

78 mil. Musée Carnavalet. Terre cuite et étain.

Notice historique. — Médailles nos 1 et 2. — L'ouverture des États-Généraux avait été fixée, suivant les lettres de convocation du Roi, en date du 24 Janvier 1789, au 27 Avril de la même année, mais la cérémonie fut remise au 5 mai suivant.

N° 2 27 Avril 1789. Jeton.

Ouverture des États-Génx. — R'. Lisse.

Av. : A l'intérieur d'un grenetis, on lit en légende circulaire : OUVERTURE DES ETATS GENx A VERSAILLES.

Dans le champ, monument avec colonnade surmontée d'un fronton. Au-dessous, en ligne demi-concentrique : 27 AVL 1789.

26 mil. Ma collection. Étain et plomb.

N° 3. 23 Juin 1879. Médaille.

Allez dire à ceux qui vous envoient, etc. — R/. Lisse.

Av. : Au dedans d'un entourage fleuronné on lit, disposée en trois lignes demi-concentriques, la légende suivante : ALLEZ DIRE A CEUX QUI VOUS ENVOIENT QUE NOUS SOMME ICI PAR LA VOLONTÉ DU PEUPLE. NOUS N'EN SORTIRONS QUE PAR FORCE DES BAYONTE

Au centre, Mirabeau à la tribune, lançant sa fameuse apostrophe. Il est de face, le bras gauche étendu, — Dans le fond des soldats en armes. A l'exergue on lit en deux lignes droites : HONORE GABRIEL COMTE DE MIRABEAU.

63 mil. Collection de M. A. Dide, sénateur. Étain et plomb.

N. H. — N° 3. — Le 23 Juin, après la déclaration du roi, lue aux États-Généraux, l'Assemblée n'étant pas satisfaite, les députés des Communes voulurent continuer la séance. Le roi envoya M. de Brézé pour leur ordonner de se retirer de la salle; les députés résistèrent à cet ordre, et c'est alors que Mirabeau lança à l'envoyé du roi la célèbre apostrophe qui fait l'objet de cette médaille.

N° 4. 23 Juin 1739. Médaille.

Nous le jurons. — R/. Lisse.

Av. Vue intérieure de la salle des États-Généraux. Le roi Louis XVI assis sur le trône sous un dais. Il tient le sceptre de

la main gauche. A droite, les membres du Clergé ; à gauche, ceux de la Noblesse. Deux membres de ces ordres élèvent au-dessus de la tête du souverain la couronne royale. Les autres membres étendent la main en signe de serment, justifiant par là l'inscription de l'exergue

disposée en une ligne : NOUS LE JURONS.

53 mil. Musée Carnavalet. Etain et plomb.

N. H. — N°. 4. — Le sujet de cette médaille est puisé dans le refus que firent les membres de la Noblesse et du Clergé de s'allier au Tiers-Etat, se croyant assez forts pour protéger la monarchie contre les prétentions du Tiers qui voulait que le roi lui reconnût des droits parlementaires en rapport avec les besoins du moment.

Les membres de la Noblesse et du Clergé font le serment de défendre le roi contre les prétentions du Tiers-Etat.

N° 5. 27 Juin 1789. Médaille.

Patience Ça ira... — R'. Lisse.

Av. Dans le champ, dans une petite voiture dite *panier*, est assis le roi Louis XVI, en costume d'apparat. Il tient de la main gauche le sceptre qu'il appuie sur un globe orné des trois fleurs de lis, placé à côté de lui. Cette petite voiture est traînée à gauche par un seigneur et un prêtre personnifiant la Noblesse et le Clergé, un paysan poussant par derrière et symbolisant le Tiers-Etat, complète les Trois-Ordres. Dans leur marche vers un édifice à quatre colonnes, élevé au milieu des fleurs, près d'un petit monticule, édifice dont le fronton porte en inscription : TEMPLE DE — et sous le dôme duquel

la statue de la Félicité est placée; — les Trois-Ordres ont renversé le monstre de la Discorde, qui tient encore dans sa main gauche un brandon enflammé.

A droite, sur une pyramide placée sur un socle et dont le faîte est surmonté d'une urne, on lit cette légende : TOMBEAU DES ABUS. Au loin, un massif de peupliers. En haut, dominant le tout, une Renommée allant à gauche, embouche une trompette ornée d'un guidon aux armes de France. A l'exergue, disposée en deux lignes, est inscrit : PATIENCE ÇA IRA Y NE FAUT QUE S'ENTENDRE (fleuron). Au-dessous, LE TEMPLE DE LA FÉLICITÉ.

80 mil. Ma collection. Etain.

N. H. — Nos 5, 6 et 7. — Ces médailles consacrent par les dessins et les légendes qu'elles comportent, l'entente et les aspirations qui existèrent depuis parmi ce que l'on appelait les TROIS-ORDRES. Le N° 7 appartient spécialement à un des faubourgs de Lyon.

N° 6. 27 Juin 1789. Médaille.

Sans légende. Les Trois Ordres. — *R.* Les : Etat : etc.

Av. Dans le champ, globe azuré, chargé de trois fleurs de

lis et surmonté de la couronne royale. Au-dessous, un paysan symbolisant le Tiers-Etat, soutient à lui seul, ployé, agenouillé, ce fardeau qui l'écrase et qui représente la royauté ; derrière lui, une bèche et une ruche. — A droite, est un évêque debout placé de face, crossé, mitré ; à gauche, est un guerrier casqué, cuirassé, armé. Ces deux personnages, représentant le Clergé et la Noblesse, semblent maintenir le globe porté par le Tiers-Etat.

Rev. : En légende de pourtour, on lit : LES : ETAT : GENERAUX TENUE EN FRANCE SOU LE REGNE DE LOUIS XVI : 1789 :

Dans le champ, au-dessous d'une rangée de sept petites étoiles, on lit : CY DESOUS — trois étoiles — LA FRANCE — trois étoiles — FIGURE SOUS : UN — deux étoiles — GLOBE : SOUTE : NUE DU PEUPLE LE CLERGE — quatre étoiles — ET LA NOBLESSE — deux étoiles — AIDE AU PREMIER LA RUCHE REPRESENTE — deux étoiles — LES TROIS : ORDRES — cinq étoiles — REUNIES — deux étoiles — VIVE LE ROY — Deux étoiles terminent la légende. Au-dessous, trois lignes formées par un nombre de quarante-quatre petites étoiles.

43 mil. Ma collection. Etain et plomb.

N° 7. 27 Juin 1789. Jeton.

Unis pour la patrie Guillotière. — R/. Lisse.

Av. : Au dedans d'un petit grenetis de pourtour formant bordure, on lit en légende circulaire l'inscription suivante : UNIS POUR LA PATRIE GUILLOTIÈRE. En bas : 1789.

Dans le champ, au-dessous de trois fleurs de lis disposées sur

une ligne, est placé un trophée symbolisant les Trois-Ordres, composé d'une étole, d'une bêche et d'une épée disposées en sautoir. A gauche du trophée est la lettre M, et, à droite, la lettre N.

18 mil. Ma collection. Étain ou plomb.

N° 8. 14 Juillet 1789. Médaille.

Siège de la Bastille prise par les bourgeois, etc — R/. Lisse.

Av. : Dans le champ, la Bastille assiégée par les citoyens et les gardes-françaises. Le dessin de ce spécimen est complètement différent de celui des médailles qui ont été inspirées par ce sujet. Dans ce type, les remparts de la fameuse prison d'État

se voient distinctement, les combattants y sont de moindre di-

mension et leur groupement est tout autre. La maison du champ comporte deux rangées de six fenêtres chacune. La composition de cette médaille est enserrée dans un petit perlé circulaire, entouré d'une suite de petites guirlandes formant encadrement. A l'exergue, on lit cette inscription disposée en quatre lignes : SIEGE DE LA BASTILLE PRISE PAR LES BOURGEOIS DE PARIS ET LES BRAVES GARDES FRANÇAISES LE 14 JUILLET 1789. Au-dessous, en plus petits caractères, à gauche, DE FRANCE, et à droite, FECIT.

90 mil. Musée Carnavalet. Étain.

N. H. — N^os^ 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17. — Ces médailles, toutes de types différents, ont trait à la prise de la célèbre prison d'État, prise dont les détails sont assez connus de tous pour ne pas être réédités ici. Ce fut le premier coup porté par le peuple à la puissance royale, qui n'allait pas tarder à s'évanouir pour faire place à la Déclaration des Droits de l'Homme.

N° 9. 14 Juillet 1789. Médaille.

Prise de la Bastille par les bourgeois, etc. — R^v^. Lisse.

Av. Le dessin de cette médaille diffère du dessin de la médaille précédente. Les deux canons mis en batterie à gauche vomissent une épaisse fumée et le troisième canon à droite est muet, Deux assiégeants maintiennent un personnage qui doit être le gouverneur fait prisonnier.

En quatre lignes, à l'exergue, on lit cette légende ; PRISE DE LA BASTILLE PAR LES BOURGEOIS ET LES GARDES FRANÇAISES LE 14 JUILLET 1789.

50 mil. Ma collection. Etain.

No 10. 14 Juillet 1789. Médaille.

Prise de la Bastille par les bourgeois, etc. — R. Lisse.

Av. : L'ensemble de cette médaille est différent de ceux qui précèdent. La place de la Bastille est envahie par les vainqueurs, qui ont mis bas les armes. La fumée s'échappe des fenêtres et des lucarnes des bâtiments de droite. Un étendard flotte au-dessus du château. A droite, au premier plan, un groupe de vainqueurs entraîne un personnage qui ne peut être que le gouverneur de la Bastille. L'inscription placée à

l'exergue et disposée en trois lignes est ainsi conçue : PRISE DE LA BASTILLE PAR LES BOURGEOIS DE PARIS ET LES GARDES FRANÇOISES LE 14 JUILLET 1789.

60 mil. Ma collection. Etain.

No 11. 14 Juillet 1789. Médaille.

Sans légende. — R. La prisse de la Bastille,... etc. A la gloire, etc.

Av. : Sans légende. Dans le champ, vue de la Bastille à gauche, dans le fond ; au second plan porte Saint-Antoine ; au premier plan, troupe alignée de combattants. Dessin de facture grossière.

Rev. : En légende du pourtour on lit : LA PRISSE DE LA BASTILLE LE 14 JUILLET 1789. Les mots composant cette inscription ne sont pas séparés ici par des points, ainsi qu'ils le sont dans le spécimen donné par le Trésor, Pl. 7. — N° 7. —

Dans le champ, en haut, cœur couronné, enserré entre deux petites branches de laurier disposées en sautoir. Au centre, et en deux lignes on lit : . A LA GLOIRE . DE LA NASION. Au-dessous, deux massues placées en sautoir auxquelles est reliée une lache posée en pal.

45 mil. Ma collection. Étain et plomb.

N° 12. 14 Juillet 1789. Médaille.

14 Juillet 1789. — R. Tiers-État soyez toujours.... etc.

Av. : Dans le champ on distingue les tours de la Bas-

tille à demi-renversées. Sur l'une d'elles est planté un dra-

peau sur lequel on distingue comme emblème le bonnet de la liberté, Du pied des tours, au premier plan, un lion s'élance après avoir brisé sa chaine dont une partie reste scellée au mur. En légende, sur une petite banderolle placée au-dessus des tours on lit : 14 JUILLET · 1789. Rien à l'exergue.

Rev. : Dans le champ, on lit disposée en cinq lignes l'inscription suivante : TIERS-ETAT SOYEZ TOUJOURS FRÈRES UNIS LES ARISTOCRATES SONT INCONSOLABLES. Au-dessous un trait.

42 mil. Musée Carnavalet. Plomb.

N° 13. 14 Juillet 1789. Médaille.

Prise de la Bastille, etc. — R'. Lisse.

Av. : Dans un entourage ondulé, vue de la place de la Bastille En face, la porte Saint-Antoine; à gauche, divers bâti-

ments, et dans le fond, à droite, les tours du château-fort sur lesquelles flottent deux étendards. Deux canons, affrontés, sont disposés au premier plan. A terre, un refouloir au milieu de onze boulets disséminés. L'exergue comporte en deux lignes la légende suivante : PRISE DE LA BASTILLE LE 14 Jet 1789.

65 mil. Ma collection. Plomb.

N° 14. 14 Juillet 1789. Médaille.

Prise de la Bastille... etc. — Rꝟ. Lisse.

Av. : Le dessin qu'offre cette médaille est une variété de ceux qui existent relativement à la prise de la Bastille. Au premier plan, à gauche, deux canons, deux barils de munitions près desquels un combattant est étendu le visage à terre ; plus loin, une maison au toit abaissé, abrite les assiégeants. A droite, un groupe au centre duquel on distingue le gouverneur que l'on tient au collet ; plus loin, la porte du pont-levis, par l'ouverture de laquelle on aperçoit la foule des assaillants.

Le fond est occupé, à gauche, par la vue d'une partie de la célèbre prison d'Etat. Sur le sommet des tours crénelées où flotte un drapeau, on distingue les assiégés armés de fusils, à droite, maisons d'où s'échappent des flammes. A l'exergue on lit, disposée en deux lignes, la légende suivante : PRISE DE LA BASTILLE LE 14 JUILLET 1789.

77 mil. Musée Carnavalet. Etain.

N° 15. 14 Juillet 1789. Médaille.

Prise de la Bastille et du gouverneur... etc. — Rꝟ. Lisse.

Av. : Prise de la Bastille. Le dessin est toujours différent

de ceux qui précèdent. A gauche, les assiégeants mettent le feu aux pièces de canon dont la fumée les enveloppe en partie. A droite, de grandes flammes s'échappent des toits embrasés. Au centre, le gouverneur est fait prisonnier. Au premier plan, refouloirs, boulets épars et barils de munitions.

A l'exergue, disposée en trois lignes, on lit la légende suivante : PRISE DE LA BASTILLE ET DU GOUVERNEUR LE 14 JUIL — LET 1789. — Deux petites rosaces enserrent la partie de légende enfermée entre les deux tirets.

77. mil. Ma collection. Etain.

N. B. — Nos 15 et 16. — La prise de la Bastille amena fatalement celle du gouverneur, le marquis de Launay, qui commandait ce vieux boulevard du despotisme. Cet officier du roi, qui avait reçu du baron de Bezenval, l'ordre de tenir bon jusqu'à ce qu'il reçût de lui du renfort, ne put résister à l'élan formidable qui partit des rangs des assiégeants, lorsque ceux-ci s'aperçurent que, trahissant les lois de la guerre qui sauvegardent toute députation déléguée pour parlementer, le gouverneur avait lâchement fait tirer sur celle qui lui était envoyée. Les chaînes du pont-levis furent bientôt rompues et dans moins de deux heures, le peuple irrité enleva de vive force une place que le grand Condé avait inutilement assiégée pendant vingt-trois jours. Le marquis de Launay, fait prisonnier, fut emmené pour rendre compte de l'acte barbare qu'il avait fait commettre,

mais la foule furieuse, dans la crainte que le gouverneur n'échappât à sa vengeance par une fuite possible, le massacra au moment où il allait mettre le pied sur la première marche de l'escalier de l'Hôtel de Ville. Sa tête fut mise au bout d'une pique et promenée dans Paris avec celle de Flesselles, le dernier prévôt des marchands.

No. 16. 14 Juillet 1789. Médaille.

Prise de la Bastille et du gouverneur... etc. — Ɍ. Lisse.

Av. : Cette médaille est semblable à celle qui précède, mais s'en distingue, cependant, en ce sens qu'au premier plan, le baril de munition placé au centre, est remplacé par le corps d'un combattant tué dans la lutte.

A l'exergue, on lit, en trois lignes, l'inscription qui suit : PRISE DE LA BASTILLE ET DU GOUVERNEUR LE 14 JUIL 1789.

70 mil. Ma collection. Etain.

No 17. 14 Juillet 1789. Médaille.

Sans légende. La Bastille. — Ɍ. Lisse.

Rev. : En dedans d'un petit grenetis, se dresse la Bastille

sur les tours de laquelle des ouvriers, armés d'instruments divers, procèdent à sa démolition. A gauche, des pans de murailles sont écroulés.

Cette médaille est d'un dessin naïf et de facture grossière.

36 mil. Ma collection. Étain.

N° 18. 14 Juillet 1789. Médaille.

XIIII Juillet. Démolition de la Bastille, etc. — R'. Lisse.

Av. : En haut, on lit cette inscription : XIIII JUILLET 1789. En bas, en légende demi-circulaire, contournant la bordure.

DEMOLITION DE LA BASTILLE, Dans le champ, à droite, les

tours incendiées. A gauche, les remparts sur lesquels défilent les soldats quittant la forteresse. Dans le bas, les fossés de la prison d'Etat.

65 mil. Musée Carnavalet. Cuivre repoussé.

N° 19. 15 Juillet 1789. Médaille.

Sans légende. Bailly. — R. Lisse.

Av. : Dans le champ, sans légende, grand buste de Bailly, à droite, revêtu du costume de député du Tiers-Etat, sur lequel l'écharpe municipale est passée en sautoir.

105 mil. Ma collection. Étain.

N. B. — Nos 19 et 20. — La prise de la Bastille eut un effet immédiat sur les rouages administratifs qui régissaient la capitale. — La prévôté des marchands fut abolie et l'administration de la cité remise aux mains d'un maire. JEAN-SYLVAIN BAILLY, membre de l'Académie française, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, etc., né à Paris en 1736, doyen du Tiers-État, ayant présidé la fameuse séance du Jeu-de-Paume, fut nommé en cette qualité le 15 juillet, le lendemain du jour où le peuple de Paris avait affirmé sa vitalité d'une façon si énergique.

Premier magistrat de la Cité, il perdit sa popularité lorsqu'il eut fait appliquer la loi martiale contre les pétitionnaires qui demandaient la déchéance de Louis XVI, après son arrestation à Varennes. Une médaille qui sera donnée dans cet ouvrage à l'année 1793, relatera cet événement.

N° 20. 15 Juillet 1789. Médaille.

Sans légende. Bailly. — R'. Lisse.

Av. : Dans le champ, sans légende, buste de Bailly, à droite, revêtu du costume de député du Tiers-Etat.

80 mil. Musée Carnavalet. Etain.

Nota. — Ces dernières médailles (nos 19 et 20) ont été, par la photogravure, réduites dans leur dimension en raison de leur grand module, la première, de 105 à 77 mil., et la seconde de 80 à 57 mil.

N° 21. 15 Juillet 1789. Médaille.

M. P. J. R. Y. G. Mortier, Mis de La Fayette. — R'. Lisse.

Av. : Au dedans d'une petite bordure formée d'oves, on lit en inscription la légende suivante, disposée circulairement :

M. P. J. R. Y. G. MORTIER, Mis DE LA FAYETTE DÉPUTÉ D'AUVERGNE EN 1789.

Dans le champ, tourné à gauche, buste de Lafayette, revêtu de l'uniforme de général. Cette médaille est parfois entourée, ainsi que dans le numéro suivant, d'une bordure de perles.

44 mil. Musée Carnavalet. Etain et Plomb.

N° 22. 15 Juillet 1789. Médaille.

Le général M. P. J. R. Y. G. Mottier de Lafayette. — R/. Lisse.

Av. : A l'intérieur d'un cercle perlé formant bordure et dans un entourage semblable à celui décrit pour la médaille qui précède, on lit cette inscription :

LE GENERAL M. P. J. R. Y. G. MOTTIER DE LAFAYETTE.

Dans le champ, buste du général, semblable à celui du numéro précédent. Au-dessous, en deux lignes demi-concentriques, on lit : DEPUTÉ D'AUVERGNE A L'ASᵇˡᴱ CONSTᵀᴱ.

48 mil. Ma collection. Étain et Repoussé.

N° 23. 15 Juillet 1789. Médaille.

Mⁱˢ de Lafayette, etc. — R⁺. Lisse.

Av. : Dans un entourage semblable à celui décrit au n° 21, on lit cette inscription : Mⁱˢ DE LAFAYETTE DEPUTE D'AUVERGNE en 1789. Dans le champ, même buste du général.

Au-dessous du buste, en deux lignes demi-concentriques, on lit : COMANDᵀ GENᴸ DE LA Gᴰᴱ NATᴸᴱ PARISᴺᴱ.

44 mil. Musée Carnavalet. Étain et Plomb.

N° 24. 15 Juillet 1789. Médaille.

Mⁱˢ de Lafayette, etc. — R⁺. Lisse.

Av. : A l'intérieur d'un cercle perlé formant bordure et dans un entourage identique de celui décrit au n° 22, on lit en légende de pourtour l'inscription suivante : Mⁱˢ DE LAFAYETTE COMANDᵀ Gᴬᴸ DE LA GARDE NATIONALE PARISᴺᴱ. Dans le champ, buste du général Lafayette, tourné

à gauche, revêtu de l'uniforme. Au-dessous du buste, en deux lignes demi-concentriques, on lit :

DEPUTE D'AUVERGNE A L'ASSBLE CONSTTE.

48 mil. Ma collection. Etain et Repoussé.

N° 25. 15 Juillet 1789. Médaille.

Mis de Lafayette. — Ry. Lisse.

Av. : Dans un entourage semblable à celui du numéro précédent, on lit en légende de pourtour : MIS DE LAFAYETTE COMENDT GAL DE LA GDE NATLE PARISNE EN 1789. Dans le champ, même buste du général.

Au-dessous du buste, en deux lignes demi-concentriques, on lit : DEPUTE D'AUVERGNE A L'ASBLE CONSTTE.

48 mil. Ma collection. Etain et Repoussé.

N. H. — N^{os} 21, 22, 23, 24 et 25. — Ces médailles sont relatives au marquis de Lafayette, député d'Auvergne aux Etats-Généraux. Elles confirment ce que M. de Liancourt annonça le 15 juillet, c'est-à-dire le consentement du roi à l'organisation de la milice bourgeoise. Le marquis de Lafayette fut donc proclamé par l'Assemblée des Électeurs, le lendemain de la prise de la Bastille, commandant général de la garde nationale parisienne, après le refus que fit le duc d'Aumont d'accepter cette charge, qui lui paraissait lourde en raison des responsabilités que l'effervescence populaire faisait prévoir.

N° 26. 29 Juillet 1789. Médaille.

A l'immortel Necker. — I^{e}. Lisse.

Av. : Au dedans d'un petit cercle perlé on lit, disposée en légende circulaire, cette inscription : A L'IMMORTEL NECKER.

Dans le champ, buste habillé de Necker tourné à gauche. Cette médaille ne montre pas le ministre portant la coiffure banale avec laquelle il est communément représenté, mais bien avec celle qui lui était particulière. Il est ici également plus ressemblant comme profil.

65 mil. Ma collection. Pâte de Sèvres et Étain.

N° 27. 29 Juillet 1789. Médaille.

Sans légende, Necker. — *R*. Lisse.

Av. : Sans légende. Dans le champ, buste du ministre Necker, à droite, portant l'habit simple et la cravate à jabot.

Ce type diffère de ceux qui sont donnés par les médailles précédentes.

90 mil. Musée Carnavalet. Étain.

N. H. — N^os^ 26, 27, 28 et 29. — JACQUES NECKER, né en 1732, entra au ministère des finances en 1776. Rétablit l'ordre dans les finances, mais fut forcé, à la suite d'intrigues, de donner sa démission en 1781. Rappelé en 1788. il fut contraint une seconde fois de quitter son portefeuille. Après la prise de la Bastille, le roi cédant au vœu de la Nation, le rappela une troisième fois. Ces médailles consacrent le dernier avènement au pouvoir du célèbre financier, pouvoir qu'il conserva jusqu'en 1790.

N° 28. 29 Juillet 1789. Médaille.

Necker, Directeur, etc. — R/. Élevé au Ministère, etc.

Av. : En légende de pourtour on lit l'inscription qui suit : NECKER DIRECTEUR Gal DES FINANCES C. H. G. Dans le champ, buste habillé de Necker, à droite. Sur la tranche du bras on lit le nom du graveur .

Rev. : En légende de pourtour on lit l'inscription suivante :

NE. A · GENEVE · LE · 30 · SEPTEMBRE · 1732 · MORT · DANS · SA.

VILLE·NATALE·LE·9·AVRIL·1804. Dans le champ, on lit, disposée en six lignes, la légende qui suit : ÉLEVÉ·AU·MINISTERE·DES·FINANCES·EN·OCTOBRE·1776. RAPPELÉ·EN. AOUT·1788·ET·POUR·LA·TROISIEME·FOIS·EN·JUILLET·1789.

57 mil. Musée Carnavalet. Bronze.

Nota. — Cette médaille, par l'inscription que comporte son revers, définit d'une façon particulière l'ordre des événements qui se sont succédés dans la direction de la gestion des finances pendant les dernières années du règne de Louis XVI, et, par les dates qui s'y trouvent consignées, on peut aisément remarquer tout ce qu'il y avait d'instable dans les idées du Roi relativement à l'Administration du ministère des finances, alors un des premiers de l'État, sinon le principal.

Cette médaille, de frappe moderne, qui par la légende de pourtour de son revers donne la date de la mort de Necker (1804), ne devrait pas faire partie de la suite des médailles de l'époque révolutionnaire bien que la direction du musée Carnavalet l'admette dans ses vitrines, aussi faisons-nous bien remarquer que nous ne la classons ici qu'en raison de l'inscription qu'elle comporte et à titre de *restitution*.

N° 29. 29 Juillet 1789. Médaille.

La vertu récompensée... — R. Lisse.

Av. : Dans le champ, formé par trois rangées de perles disposées concentriquement et formant bordure, la France, drapée dans un manteau semé de fleurs de lis, étend le bras droit et montre du doigt le nom de NECKER rayonnant, inscrit dans un cercle gravé sur une pyramide ombragée par un palmier et enguirlandée de fleurs que des amours supportent en voltigeant. L'un d'eux soutient une couronne civique au-dessus du nom du ministre populaire ; à gauche, des figures placées dans diverses attitudes symbolisent la Justice, l'Abondance, la Fortune ; à droite, le peuple se presse vers une autre figure qui, représentant sans doute l'Équité, tient un registre sur lequel on lit : IMPOT.